



Agence  
Régionale de la  
Biodiversité  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Agence Régionale de la Biodiversité  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2020

version digitale



@ Staccato

Etablissement Public de Coopération  
Environnementale cofondé par  
la Région Bourgogne-Franche-Comté  
et l'Office Français de la Biodiversité

[www.biodiversite-bfc.fr](http://www.biodiversite-bfc.fr)



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

nIÈVRE

2019



2020



2021

# 1/ RÉTROSPECTIVE 2020

@ Antoine Dervaux



## 2020 L'ANNÉE DU DÉPLOIEMENT DE L'AGENCE

En février 2020, les membres du conseil d'administration ont défini les ambitions de l'Agence : partenariale, transversale et prospective.

L'ARB a pour vocation de créer des synergies pour renforcer la coopération et agir collectivement face au déclin de la biodiversité. Elle fait le lien entre les citoyens et les collectivités, les acteurs de la recherche, de l'économie (entreprises, agriculture, forêt, tourisme...), de l'éducation, les associations (protection de la nature, chasse, pêche). Cœur de réseau, l'ARB joue un rôle de catalyseur de projets en appui aux territoires et accompagne techniquement les initiatives opérationnelles de préservation et de restauration de la biodiversité.

L'ARB valorise et renforce les outils et les dispositifs d'acquisition de connaissances et de données pour mener à bien des actions concrètes liées aux problématiques locales.

Pour agir avec les politiques publiques, l'ARB participe activement à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB) qui est le cadre de référence destiné à être décliné par tous les acteurs du territoire, en partenariat avec le Conseil régional, l'Etat et l'OFB.

Innovante, l'ARB oriente son travail sur le thème "biodiversité et entreprises". Elle s'engage notamment aux côtés des acteurs économiques pour créer des partenariats et réaliser des actions sur le terrain.

Préserver la biodiversité par et pour tous, faire progresser la mobilisation citoyenne, sont les défis majeurs que doit relever l'ARB.

[→ Découvrir l'agence](#)

@ pixabay



## LES RENDEZ-VOUS 2020

Malgré la crise sanitaire qui aura marquée l'année 2020, 5 réunions du conseil d'administration ont eu lieu, dont une partie à distance, pour poursuivre le déploiement de l'Agence (février, avril, juin, septembre, décembre).



Les prises de contacts ont été nombreuses dès la mise en place de l'Agence notamment avec les services de la Région, de l'Etat (DREAL, DDT), avec le préfet de Région et le Préfet du Doubs, les organisations non gouvernementales, les autres établissements publics.



@ pixabay

@ Lars Johansson



## MOBILISATION DE L'ARB

Le conseil d'administration de l'ARB a alerté le préfet de Région en avril 2020 sur la poursuite, durant la période de confinement, de pratiques illégales, destructrices de la géodiversité et de la biodiversité en région Bourgogne-Franche-Comté telles que les broyages d'affleurements rocheux (« casse cailloux »), la destruction de haies en pleine période de nidification, ou encore le drainage de zones humides.

Une motion « pour le vivant », rédigée courant avril, est également portée par le conseil d'administration de juin 2020 pour que la biodiversité soit l'un des piliers de la transition écologique.

A travers, cet acte, l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté :

- partage avec force et convictions l'appel de l'IPBES lancé en mai 2019 pour que des « changements transformateurs » interviennent à tous les niveaux, du local au mondial. Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité doivent être traités ensemble car ils s'amplifient l'un l'autre.

- demande que des mesures concrètes en faveur de la biodiversité soient intégrées dans tous les plans immédiats, en cours d'élaboration et à venir (Appels à projets, développement des solutions fondées sur la nature, investissements...).

- demande que les financements en faveur de la biodiversité, tant en France que dans l'Union Européenne, soient significativement et rapidement augmentés. Pour protéger la biodiversité il faut non seulement une volonté politique mais aussi des moyens humains et financiers.

[→ Découvrir la motion](#)

# 2/ LES PREMIÈRES ACTIONS

initiées conformément aux objectifs statutaires

Les statuts de l'Agence (article 4) mettent clairement en avant cinq objectifs majeurs que l'Agence a commencé à décliner en parallèle de son installation formelle dans le paysage régional.

## METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS POUR FACILITER LES SYNERGIES

Lancement du marché en 2020, pour la réalisation du site internet de l'ARB en début d'année 2021. Cet outil digital répond à plusieurs objectifs :

- Valoriser les actions portées par les acteurs de la biodiversité ;
- Porter à connaissance les données sur la biodiversité et leurs outils, des exemples d'actions pour préserver la biodiversité, accompagnement de l'ARB auprès des entreprises, des collectivités et des citoyen.nes, ressources disponibles sur la biodiversité (annuaire des acteurs, formations et les publications) ;
- Instruction de l'appel à projets MobBiodiv' 2020.



@ Amélie Magnin-Feysot



© Kathy Büscher / Triton Alpestre

## ORGANISER, MUTUALISER ET VALORISER LES DISPOSITIFS ET LES OUTILS DE LA CONNAISSANCE

Les outils de connaissance de la biodiversité seront intégrés au sein de l'ARB en 2022. Les premiers échanges ont eu lieu en 2020 et se poursuivront en 2021 pour intégrer les outils et les salariés concernés.

## VEILLER À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES, À L'EFFICACITÉ DES ACTIONS ET À LA TRANSVERSALITÉ

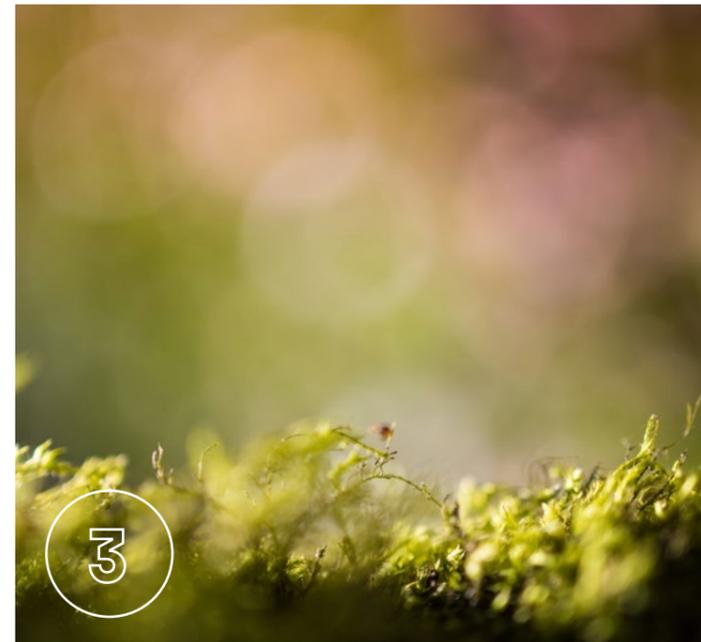
La Stratégie Régionale de la Biodiversité de la Bourgogne-Franche-Comté (SRB) a été adoptée en assemblée plénière de la Région le 9 octobre 2020. L'ARB a participé à sa rédaction et elle contribuera à sa mise en œuvre à compter de 2021.

Dans le cadre des actions « Engagée pour la Nature », l'accompagnement des territoires engagés pour la nature se fera en 2021 car l'action, du fait de la crise sanitaire, n'a pas pu être conduite en 2020.

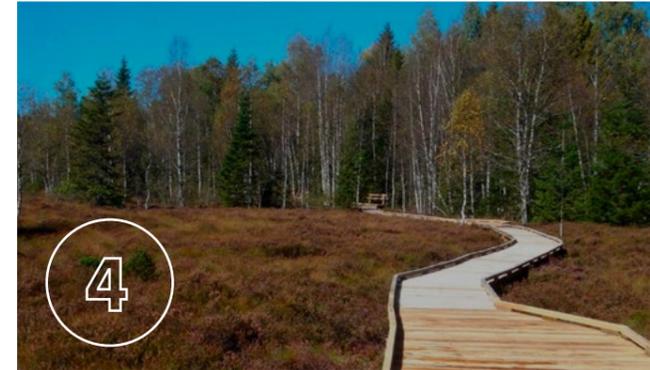
En 2020, l'ARB a instruit les dossiers de candidatures des deux sessions de l'appel à projet MobBiodiv', porté par l'OFB.

Pour la session n°1 : 3 projets ont été reçus, les 3 étaient éligibles, 1 projet a été désigné lauréat (Jura Nature Environnement, action dans le cadre de la marque végétal local, financement accordé de 203 491€).

Pour la session n° 2, 11 projets ont été reçus, 10 étaient éligibles, 1 projet a été désigné lauréat (Groupe Tétràs Jura, action pour la protection de la gélinotte des bois, financement accordé à hauteur de 32 790€). 1 projet est resté sur liste d'attente.



© Pixabay



@ Luc Terraz

## AGIR AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE POUR FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

Des contacts ont été pris en 2020 avec différentes entreprises pour engager des actions en faveur de la biodiversité à compter de 2021.

Le Tour de France des entreprises sera organisé en 2021.

## ENTRAÎNER L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS ET DU CITOYEN

La démarche Aire Terrestre Educative (ATE), portée par l'OFB, a été mise en place fin 2020, début 2021 en Bourgogne-Franche-Comté. L'ARB a rencontré les interlocuteurs du rectorat de Besançon et de Dijon.

Un groupe de travail sera mis en place en 2021 pour suivre les candidatures de la rentrée prochaine.

Des partenariats sont également engagés depuis la fin de l'année 2020 avec la signature de la première convention entre l'ARB et le Graine (réseau régional d'éducation à l'environnement) attendue pour début 2021. Ces partenariats permettront un travail collaboratif sur différents sujets : éducation à l'environnement, connaissance et communication, etc.



@ Héloïse Le Mené

→ [En savoir plus sur les actions en cours](#)

## 3/ UNE ÉQUIPE DÉDIÉE



L'année 2020 a été celle de la mise en place de l'équipe.

Marie Thomas, la Directrice par intérim qui a assuré le lancement de l'Agence depuis sa fondation, a ainsi été rejointe en janvier 2020 par Gaëlle Mesnier au poste de Responsable administrative et financière.

Luc Terraz a pris le poste de Directeur en juin 2020 prenant la suite de Marie Thomas.

La Chargée de communication Amélie Magnin-Feysot, la Chargée de projet Mobilisation citoyenne Héloïse Le Mené, le Chargé de projet Territoire Bruno Dorbani et le Chargé de projet Economie Antoine Dervaux ont rejoint l'équipe au premier septembre 2020.

Ainsi l'équipe initiale a été installée en septembre 2020.

Par ailleurs, l'Observatoire Régional de la Biodiversité et le géovisualiseur Sigogne sont actuellement externalisés au sein de structures existantes (Alterre et Sigogne). Ils intégreront l'Agence en 2022.

→ En savoir plus sur l'équipe

## 4/ LES ORIENTATIONS 2021

2020

**Naturellement les grandes orientations qui sont mues par les statuts de l'Agence seront mises en œuvre de manière opérationnelles, programmatiques et coordonnées sur le terrain avec les acteurs locaux et avec les financeurs de l'Agence.**

**L'année 2020 a permis de préparer la première année de mise en œuvre effective du programme statutaire de l'Agence.** Celui-ci a fait l'objet d'un Débat d'Orientations lors du Conseil d'administration du 1er décembre 2020. Ainsi les 5 grands objectifs de l'Agence seront déclinés, humainement, techniquement et financièrement, en 2021 de la façon suivante.

### METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS POUR FACILITER LES SYNERGIES

→ Développer la communication digitale en direction de l'ensemble des acteurs, citoyens, collectivités et entreprises.

→ Présenter les actions de l'ARB sur différents supports de communication à l'adresse de l'ensemble des acteurs régionaux.

→ Créer des supports visuels, notamment vidéo, pour présenter et valoriser des initiatives et les acteurs de la biodiversité.

→ Créer un collectif ou un réseau régional des sciences participatives avec tous les acteurs et en particulier les citoyens, collectivités et chercheurs.



@ midgardson

### ORGANISER, MUTUALISER ET VALORISER LES DISPOSITIFS ET LES OUTILS DE LA CONNAISSANCE

→ Préparer l'arrivée de l'Observatoire Régional de la Biodiversité et du géovisualiseur Sigogne avec les financeurs et les organisations non gouvernementales concernées (association Alterre et association Sigogne).

→ Développer et appuyer des MOOC thématiques, podcasts, webinaires pour les citoyens, collectivités, entreprises et membres du Conseil d'administration.

→ Analyser les données de la biodiversité (préalablement à l'intégration du géovisualiseur Sigogne et de l'ORB) à l'attention des citoyens et membres du Conseil d'administration, les citoyens, collectivités et chercheurs.



@ pixabay

## 4/ LES ORIENTATIONS 2021



@ Florent

### VEILLER À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES, À L'EFFICACITÉ DES ACTIONS ET À LA TRANSVERSALITÉ

- Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale en faveur de la Biodiversité destinée à l'ensemble des acteurs et citoyens de la région.
- Mettre en place des Territoires Engagés par la Nature (TEN) à l'attention des collectivités territoriales, des communes et intercommunalités en particulier.
- Suivre le programme dédié à la mise en place d'Atlas de la Biodiversité Communale ou Intercommunale (ABC/ABI) destinée aux collectivités territoriales.



@ Antoine Dervaux

### AGIR AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE POUR FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

- Organiser le Tour de France des entreprises avec l'OFB et en lien avec les réseaux et les organisations professionnelles existantes.
- Réaliser des supports de communication pour la mise en œuvre de stands et de rencontres, notamment pour les acteurs économiques.
- Travailler avec les agriculteurs et leurs représentants notamment dans le cadre des appels à projet et des grands dossiers partagés.
- Développer des actions transversales avec les agriculteurs, les chasseurs, les pêcheurs, les associations environnementales, les collectivités territoriales, les entreprises et tous les partenaires volontaires.



@ Héloïse Le Mené

### ENTRAINER L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS ET DU CITOYENS

- Coordonner les Aires Terrestres Educatives (ATE) avec l'OFB, animer le réseau régional en la matière, mettre en œuvre des journées de rencontres et des outils avec les référents locaux des ATE, les citoyens et les collectivités.
- Organiser des conférences, des ateliers, des débats pour les personnes morales et les personnes privées sur le thème de la biodiversité.
- Poursuivre le développement des partenariats avec les différents acteurs (Graine, CEN, Maison de l'environnement de BFC, etc).



@ alexas

Agence Régionale de la Biodiversité BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Découvrez notre site internet

[www.biodiversite-bfc.fr](http://www.biodiversite-bfc.fr)

sur LinkedIn : ARB-BFC

sur Twitter : ARB-BFC

sur Instagram : ARB-BFC

### L'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

Siège social : 4 square castan - CS 51857 - 25031 BESANÇON CEDEX

03 39 91 31 00 contact@arb-bfc.fr

Éditeur : Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté, 4 square Castan - CS 51857, 25031 BESANÇON CEDEX  
Directeur de la publication : Luc Terraz, ARB BFC  
Responsable de la rédaction : Antoine Dervaux, ARB BFC  
Mise en page : Amélie Magnin-Feyssot, ARB BFC  
Date de mise en ligne : Juin 2021

